

Conseil a parrainé des séances d'étude, des conférences et des séminaires de niveau supérieur, et les organisations locales d'art et d'artisanat ont reçu une aide considérable pour appuyer les projets analogues au niveau local. Dans la plupart des cas, le Conseil préfère aider les organisations établies à mener à bien leurs propres programmes.

La Saskatchewan Summer School of the Arts à Echo Valley Centre près de Fort-Qu'Appelle, qui connaît beaucoup de succès et qui est dirigée par le Conseil des Arts de la Saskatchewan, offre des cours d'une durée d'une à quatre semaines dispensés par des professeurs qualifiés dans les domaines suivants: fanfare, orchestre, orchestre d'accompagnement, chorale, cornemuse et tambour, danses écossaises et folkloriques, ballet, peinture, poterie, art dramatique, création littéraire et tissage.

A partir de 1965 et pendant cinq ans, le Festival annuel des arts de la Saskatchewan, qui durait un mois, a mis en valeur l'importance de l'art dans diverses localités de la province en présentant des spectacles et des expositions artistiques de très haut calibre. Le Festival a été remplacé par des programmes analogues organisés par diverses localités pour répondre à leurs propres besoins.

Chaque année, le Conseil a accordé une aide financière à des artistes de la province pour leur permettre de compléter leur formation artistique ou de s'établir à titre professionnel. Les subventions individuelles sont accordées essentiellement en fonction des besoins financiers, compte tenu également des connaissances et des dons artistiques. On essaie tout particulièrement d'aider les étudiants du 1^{er} cycle et ceux qui travaillent avec acharnement pour devenir professionnels.

Le Conseil disposait en 1974 d'un budget total de \$555,000. L'aide financière accordée à des organismes se répartissait comme suit: une subvention directe de \$45,000 au Globe Theatre ainsi que \$23,475 pour protéger en cas de déficit les écoles commanditant la Globe's School Company, \$30,000 à l'Orchestre symphonique de Regina, \$30,000 à l'Orchestre symphonique de Saskatoon, \$17,800 à l'Association des festivals de musique de la Saskatchewan, \$12,500 à la Saskatchewan Dance Theatre, \$11,652 à la Saskatchewan Youth Band, Orchestra and Chorus, \$8,000 à Cherry Films, \$6,000 à la Corporation des écrivains de la Saskatchewan, \$5,850 aux galeries communautaires, \$4,200 à l'Organisation des Conseils des Arts de la Saskatchewan, \$4,600 aux programmes d'embauchage d'un artiste local dans deux villes, \$4,000 à la Galerie d'art Norman Mackenzie, \$3,225 à la Galerie d'art Mendel, \$3,000 au Twenty-Fifth Street House Theatre, \$2,200 à la Photographers' Gallery, \$2,100 au Kinsmen International Band Festival, \$2,000 à la Saskatchewan Junior Concert Society, \$2,000 à la Société de promotion des publications sur l'histoire de l'art, \$1,800 à la Société d'éducation par les arts de la Saskatchewan, \$1,700 à la Galerie Shoestring, \$1,500 à l'Atelier de danse moderne de Regina, \$1,100 à Westwind Films et \$1,000 au St. Peter's College.

L'aide accordée pour les séances d'étude, les conférences, les séminaires et les expositions s'est élevée, en 1974, à \$12,642. Durant la même année, le Conseil des Arts a affecté \$1,023 aux services littéraires, qui comprennent la visite de poètes dans les classes, et au service de lecture de scénarios. Des organismes dans 15 localités ont reçu des subventions de garantie contre un déficit d'une valeur totale de \$5,158 pour leur permettre de présenter des spectacles de niveau professionnel. En 1974, le Conseil a accordé des subventions individuelles d'une valeur totale de \$40,000 à 64 postulants.

Alberta. Une loi de l'Assemblée législative adoptée en 1946 a amené la création de la Division du développement culturel du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Loisirs, dans le but d'encourager le développement culturel de la population de la province. Depuis, la loi a subi plusieurs modifications et s'est assouplie.

La Division cherche à promouvoir les arts, les bibliothèques publiques et l'intérêt à l'égard de l'héritage culturel de la province. Son programme vise à fournir au public l'occasion de voir ce qu'il y a de mieux en fait de tournées de spectacles et d'expositions; à donner des cours de formation à intervalles réguliers à divers spécialistes, notamment aux enseignants des écoles publiques et aux éducateurs d'établissements spéciaux comme les établissements pour handicapés physiques ou mentaux, pour personnes âgées ou pour détenus; à assurer des services consultatifs aux organisations culturelles dans toute la province; et à accorder une aide financière à des particuliers, à des groupes amateurs et professionnels locaux et à des organisations du gouvernement provincial qui travaillent à l'épanouissement des arts. La Division accorde plus de \$250,000 par an pour aider les personnes qui désirent poursuivre leur